

*Questions orales*

**L'hon. Allan J. MacEachen (premier ministre suppléant):** Monsieur l'Orateur, je n'ai aucun renseignement là-dessus.

\* \* \*

● (1440)

**L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE**

SCHL—LA POURSUITE POUR DIFFAMATION INTENTÉE PAR UN FONCTIONNAIRE CONTRE LE SOLLICITEUR GÉNÉRAL

**M. Walter Baker (Grenville-Carleton):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au solliciteur général du Canada. Est-il au courant que M. Ian Keith Carruthers, de la SCHL, l'un des fonctionnaires que son prédécesseur paranoïaque aurait cité dans sa lettre infamante, a entamé des poursuites devant les tribunaux contre le solliciteur général actuel pour diffamation et négligence, et qu'il poursuit également le prédécesseur du ministre, le ministre des Approvisionnements et Services? Est-il au courant et a-t-il reçu une assignation? En outre, est-il prêt à accepter cette assignation?

**L'hon. Francis Fox (solliciteur général):** Monsieur l'Orateur, je n'ai reçu aucune assignation à cet égard. Quelques députés ont eu l'amabilité de m'avertir de ce qui se passe.

LE CODE CRIMINEL—L'ENTRAVE POSSIBLE AU LIBRE COURS DE LA JUSTICE PAR DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT DANS L'AFFAIRE DES ENTRÉES AVEC EFFRACTION, ETC.

**M. G. W. Baldwin (Peace River):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre de la Justice. A-t-il étudié les dispositions du Code criminel concernant l'entrave au libre cours de la justice, et la jurisprudence pertinente, pour voir si des membres du gouvernement d'un niveau quelconque, ou toute autre personne au courant de délits tels que le cambriolage, se sont abstenus de faire quoi que ce soit ou de révéler les faits portés à leur attention, pour voir s'il n'y a pas lieu de porter des accusations contre eux? Le ministre a-t-il étudié cet article, et dans la négative, a-t-il l'intention de le faire?

**L'hon. Ron Basford (ministre de la Justice):** Monsieur l'Orateur, nous avons étudié cet article et ses applications dans le cadre de diverses affaires où étaient impliqués un certain nombre de fonctionnaires de la Couronne, fédéraux ou provinciaux.

\* \* \*

**QUESTIONS OUVRIÈRES**

L'USINE DE LA SYDNEY STEEL—LES PRESTATIONS D'ASSURANCE-CHÔMAGE AUX EMPLOYÉS—L'OPPORTUNITÉ D'UNE COMMANDE DU CN POUR ÉVITER LA FERMETURE

**M. Andrew Hogan (Cape Breton-East Richmond):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre suppléant. La Sydney Steel Corporation a annoncé qu'elle fermerait son usine pendant cinq semaines à partir du 1<sup>er</sup> juillet. Comme la région où est située l'usine connaît un taux de chômage de près de 25 p. 100 et qu'un bon nombre des travailleurs de l'usine se retrouveront pendant deux semaines sans rémunération de congé ni prestations d'assurance-chô-

[M. MacKay.]

mage, le cabinet va-t-il demander au CN d'acheter et de stocker des rails pour que la fermeture n'ait pas lieu?

**L'hon. Allan J. MacEachen (premier ministre suppléant):** Monsieur l'Orateur, en fait de question il s'agit plutôt d'une demande que nous allons d'ailleurs examiner.

LA COLLABORATION DU CN POUR ÉVITER LES MISES À PIED EN MASSE—LES POURPARLERS AVEC LA SYSCO

**M. Andrew Hogan (Cape Breton-East Richmond):** Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Transports. Étant donné que des métallurgistes ayant entre 25 et 30 années d'ancienneté dans l'usine, seront touchés puisque la société a commencé plus tôt à envoyer ses employés en vacances cette année afin d'échelonner les vacances, le ministre des Transports peut-il faire savoir à la Chambre s'il a demandé au CN d'accorder une attention particulière à SYSCO pour remédier à cette situation?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, j'ai porté les problèmes de SYSCO à l'attention du Canadien National, et je crois que certaines discussions ont eu lieu. De plus, de nouvelles rencontres auront lieu pour déterminer ce qui peut être fait. La direction du Canadien National entend faire de son mieux pour aider à résoudre ce problème.

\* \* \*

**L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE**

LE CRIME ORGANISÉ—DEMANDE D'ÉTUDE DE LA QUESTION PAR UNE COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert):** Monsieur l'Orateur...

**Des voix:** Bravo!

**M. Diefenbaker:** ...je veux poser une question soit au solliciteur général, soit au ministre de la Justice. J'ai écouté les différentes questions et réponses faites en rapport avec les révélations d'hier soir, et je dois vous dire que je suis troublé par l'indifférence manifestée par ces deux ministres.

**Des voix:** Quelle honte!

**M. Diefenbaker:** Encore récemment, il a été dit que le Canada est un magnifique terrain de chasse pour les malfaiteurs internationaux. Compte tenu des recommandations faites il y a quelques années par le juge Macdonald et la commission qu'il présidait à Windsor, et compte tenu des séances de la commission d'enquête sur le crime organisé au Québec, laquelle a fait un excellent travail, on constate que le problème est devenu d'une difficulté insurmontable pour le gouvernement du Canada et apparemment pour ces ministres. Dans ces conditions, afin de jeter toute la lumière sur cette situation, le gouvernement est-il disposé à nommer une commission royale, comme il a été recommandé il y a huit ans et également suggéré par la commission du Québec, afin que parmi les pays occidentaux, le Canada cesse d'être celui où les malfaiteurs et les criminels internationaux peuvent se livrer à leurs activités avec le plus d'impunité?